GT SSY Fréquence
Constitution des SSY par appel d'offre

24 SEPTEMBRE 2015

APPEL D'OFFRE COMMUN DE/NL/CH/AT

- Participer à l'appel d'offre commun avec l'Allemagne, Pays-Bas, Suisse, et Autriche est plus optimale que développer un appel d'offre à la maille France (trop peu liquide)
- Le produit standard convient, dans un premier temps dans la perspective de rejoindre le marché en janvier 2017:
  - Proposer des produits complémentaires (passage au journalier, produits indivisibles…) ne doit pas devenir un point d'achoppement
- Afin de rester compétitif, il sera nécessaire de conserver la possibilité des NER entre les acteurs en France au moins:
  - Proposer des NER entre acteurs transfrontaliers permettra une optimisation globale du système de constitution des réserves primaires.
- Développement SI: il existe déjà une plateforme commune Allemagne + Pays-Bas: https://www.regelleistung.net/ext
- L'harmonisation des règles entre les pays n'est pas une condition nécessaire:
  - Les règles de chaque pays ont leur cohérence interne (contrôle du réalisé, certification, pénalités, etc…).